

Édition d'avril 2013

Programme
de rénovation
du **Quartier
des Martinets**

n°6

Parlons-en Ensemble!



Du changement à la Cité Biandi



Revalorisation
du bois Godard



Maison de santé en projet



Programme de rénovation du **Quartier des Martinets**

Depuis 2005 et jusqu'en 2015,
le Quartier des Martinets
est au cœur d'un Programme
de Rénovation Urbaine (PRU).

Construction de logements, réhabilitations et
aménagements en pieds d'immeubles, aires de
jeux, chemins piétonniers, espaces verts...

*Pour réaliser des projets
qui vous conviennent
et qui vous plaisent,
la Municipalité a besoin
de votre participation.*

Plusieurs «**Opérations Page Blanche**» sont
encore programmées dans les mois à venir :
les projets commencent par une page blanche
où rien n'est inscrit, rien n'est décidé à l'avance.
**Les projets sont construits à partir de vos
avis, remarques et propositions.**

**Habitants et élus se réunissent pour
construire le quartier de demain.**

Directeur de la publication : Jean-Pierre BOSINO
Rédaction : Christophe LALLEMAND, Chantal EVANGELIDIS
Photos : Studio DALISSON, Jean-Louis CORMONTAGNE
et Christophe LALLEMAND
Interviews : Benjamin LECOLE
Conception et impression : Studio DALISSON

Le Mot de M. le Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Avec ce nouveau numéro de «Parlons-en ensemble», le journal de notre Programme de Renouvellement Urbain (PRU) des Martinets, **nous faisons le point sur les travaux réalisés et ceux à venir.** En effet, depuis la signature avec l'ANRU en 2007 et jusqu'en 2015, fin des opérations prévues, **ce sont de multiples chantiers qui auront eu lieu pour des millions d'euros.** Petit à petit le quartier des Martinets change et ça se voit. Bien sûr tout n'est pas réglé mais tout de même, **difficile de ne pas voir les réalisations en matière de résidentialisation, de ravalement-isolation d'immeubles, d'aménagements d'espaces publics, la cité Biondi qui a vu la réalisation de deux fresques géantes dont le parrain n'est autre que Marc Lavoine** et grâce à un partenariat très large, verra en 2013, OISE HABITAT engager **les travaux de réfection des façades et là aussi l'isolation thermique pour un meilleur confort.** Et puis les espaces extérieurs vont se terminer. Chacun(e) a pu constater que les travaux avaient débuté dans le bois Godard, là aussi pour des aménagements futurs.

Ainsi, vous découvrirez aussi les projets en cours sur les Champarts **et cet objectif important pour la municipalité qu'est la maison de santé pluridisciplinaire.**

Il est insupportable de constater que l'ensemble des opérations du PRU des Martinets qui visent à améliorer la vie de tous et toutes ne soient pas accompagnés d'une véritable politique nationale de l'emploi qui permette à tout le monde de travailler, plutôt que la poursuite de la casse de nos entreprises industrielles: STILL, GOSS... Le changement dans les quartiers passe aussi nécessairement par la question économique et sociale, par l'emploi, l'amélioration des revenus, l'éducation, la santé, la tranquillité... De la même façon que nous faisons tout pour la participation des habitants à l'élaboration des projets, plus que jamais nous avons besoin d'une intervention citoyenne pour un véritable changement.

Le Maire,
Jean-Pierre BOSINO



Le Sommaire



4 - 5 Cité Biondi
Les fresques



Cité Biondi 6
Tranches 2 et 3



7 Bois Godard

Rue des Champs 8



9 Interview



10 - 11

La Gestion Urbaine
de Proximité



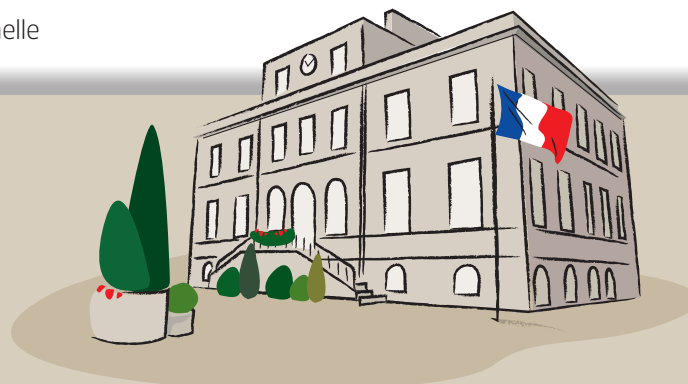
12 Projet
Maison de Santé
Pluri-professionnelle

Pour tout contact !

Hôtel de Ville

Services techniques municipaux

- Myriam Zemzoumi, Chef de Projet du PRU
- mzemzoumi@mairie-montataire.fr
- 03 44 64 45 45



Les fresques : l'esquisse d'une cité rénovée

La Cité Biondi change et dévoile petit à petit son nouveau visage. La requalification débutée en 2004 / 2005 avec la réalisation de la première tranche va s'achever courant 2013 avec les tranches 2 et 3. Entre temps, des jeunes du chantier d'insertion mis en place par l'association Jad'Insert ont apporté des couleurs à la Cité.

" PAR L'ART, L'INSERTION "

Durant le mois de juin de l'année 2012, des jeunes âgés de 18 à 25 ans ont travaillé, sous l'égide de l'artiste peintre **Franck Bouroullec et de son assistant Dimitri Arnaoudov**, à la réalisation de deux monumentales fresques murales de vingt mètres de haut au sein de la Cité Jean Biondi. Ces dernières ont été réalisées sur les pignons **des immeubles n°76 et 84**. Une véritable opportunité pour ces jeunes de se former et d'acquérir de l'expérience tout en participant à la rénovation du quartier. C'est aussi une manière d'amener des œuvres d'art, porteuses de valeurs chères à la Ville de Montataire, au plus près de la population. Les fresques affirment l'identité communale en prônant la solidarité intergénérationnelle, le multiculturalisme, la paix ou encore la solidarité avec les camps de réfugiés dont celui de Deihesheh, en Palestine, avec lequel la Ville est jumelée.

Les fresques ont été inaugurées le 29 juin 2012 durant un moment festif en présence du chanteur **Marc Lavoine, parrain de l'opération**, et des partenaires financiers qui se sont associés pour permettre à ce projet de voir le jour, à savoir: **l'institut des métiers et des compétences Randstad, le groupe Akzo Nobel, le bailleur Oise Habitat, la Régie Communale du Câble et de l'Electricité de Montataire et la Ville de Montataire**. Le chantier d'insertion a également permis la réalisation d'une troisième fresque cette fois-ci à l'entrée du Palace près du rond-point des Déportés.



Inauguration des fresques, le 29 juin 2012

JAD'INSERT

L'association Jad'Insert qui a développé ce chantier d'insertion est en activité depuis septembre 2011.

Elle a pour vocation de favoriser l'insertion par l'activité économique de personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Si celle-ci est une émanation de l'association Jade, elle s'en distingue en ne s'adressant pas uniquement aux jeunes. L'association Jad'Insert participe également activement, au travers de ses chantiers d'insertion, à la Gestion Urbaine de Proximité rattachée au Programme de Rénovation Urbaine.



L'isolation thermique par l'extérieur des bâtiments de la cité Biondi et le ravalement des façades seront effectués très prochainement par le bailleur Oise Habitat. Les travaux devraient en effet débuter courant de l'année 2013 et achèveront la rénovation de la Cité une fois les tranches 2 et 3 réalisées (voir page 6).

Jean-Pierre Bosino, le Directeur Général du groupe Randstad, Abdel Aïssou, les artistes peintres Franck Bouroullec et Dimitri Arnaoudov, inaugurent les fresques aux côtés des jeunes du chantier d'insertion et de Marc Lavoine, parrain de l'opération.



Qu'en est-il des tranches 2 et 3 ?



Les travaux des deux dernières tranches ont commencé à la mi-octobre et dureront approximativement neuf mois. Une réunion publique a eu lieu le vendredi 14 septembre 2012 et avait pour objectif de présenter aux habitants les entreprises retenues pour effectuer les travaux de réhabilitation.

Le cabinet d'architecture et d'urbanisme "Atelier Villes et Paysages" a conceptualisé le projet. Les sociétés "SGREG", "Eiffage Energie" et "HIE Paysage" sont respectivement en charge de conduire les travaux et réaliser les voiries, de l'optimisation de l'éclairage public et du renouvellement des espaces verts.

Les principaux aménagements qui seront réalisés ont été exposés lors de cette réunion publique. En voici un aperçu synthétique :

Tranche 2

Tranche 3



- L'aire de jeux sera sécurisée avec notamment un revêtement au sol amortissant les chutes éventuelles. Ce dernier sera décoré d'un motif faisant le lien avec les fresques qui ont été réalisées. Il y aura deux catégories de jeux en bois correspondant à deux tranches d'âges.
- Les stationnements seront concentrés en périphérie de la Cité pour réduire les nuisances. L'objectif est de faire du cœur de Cité un espace calme et convivial dans lequel la végétation sera plus dense.
- Un « filtre » végétal fera office de séparation avec la rue qui est très passante.
- Une clôture en bambou est prévue en périphérie de la Cité pour permettre aux enfants de se mouvoir librement et en toute sécurité.
- Le séchoir couvert de la tranche 3 sera conservé et réhabilité, il restera en bois. Une deuxième fonction pourra lui être donnée par exemple pour accueillir la fête des voisins.
- Le second séchoir de la tranche 2 sera quant à lui détruit.
- Un nombre de places de stationnement équivalent sera conservé. Parmi celles-ci deux places handicapées seront matérialisées.



Cœur de cité



Aire de jeux



Bois Godard

Le Bois Godard est délimité par la rue Romain Rolland, l'avenue Anatole France et longe la Cavée d'Angy et la sente des Chères Vignes. Cet espace boisé aujourd'hui inaccessible de part la densité de sa flore va se transformer en un espace naturel praticable et convivial pour les habitants et les passants.

Le premier groupe de travail s'est réuni le 19 septembre 2012 au sein du collège Anatole France. Les premières étapes du projet ont ainsi pu être présentées aux habitants des rues avoisinantes. Rien n'est encore défini à ce stade de l'opération. Il s'agissait avec ce premier groupe de travail de donner les "premiers coups de crayon sur la page blanche".

Au préalable, un diagnostic de l'existant des végétaux a été réalisé par l'Office National des Forêts. Il a été distingué plusieurs zones comprenant différents types de végétation. L'idée première du projet est de conserver ce qui peut et doit l'être et de tailler les arbres malades pour renouveler le parc naturel. Il ne s'agit donc pas de tout remettre en cause car les nouvelles plantations viendront régénérer le bois sans le dénaturer.

Des travaux viendront délimiter dans un deuxième temps les contours du Bois Godard. Un géomètre pourra alors intervenir après que ces étapes préliminaires soient effectuées.

La végétation existante retenant les eaux lors des fortes pluies, une attention particulière sera accordée aux risques d'inondation et de glissement de terrain durant l'élaboration du projet. Une noue sera d'ailleurs réalisée tout de suite après le nettoyage du bois. Il est également prévu de faire une haie champêtre à la limite entre le bois et les habitations de la Cité Jules Guesde et de laisser les nouveaux végétaux se développer naturellement.

Le nettoyage du bois devrait avoir lieu au printemps 2013. Celui-ci sera suivi d'un nouveau groupe de travail qui se rendra directement sur le site. L'enveloppe globale rattachée à l'opération est d'environ 417 000 euros.



Premières orientations données par le groupe de travail :

Réunion du 19 septembre 2012

Des chemins piétonniers seront réalisés dans le Bois Godard.

Le groupe de travail a retenu l'idée que si chemins il y a, aucun d'eux ne doit être trop proche des habitations pour éviter toute nuisance liée aux passages.

L'idée d'y planter des vignes a également été soulevée.

Les services techniques municipaux ont confirmé la faisabilité de cette orientation puisque deux siècles auparavant des vignes étaient présentes sur ce terrain. Celles-ci ont disparu lors d'un hiver très froid à la fin du XVIII^e siècle, elles étaient également abritées par des arbres fruitiers. Des jardins partagés pourraient aussi y être intégrés.

Le groupe a enfin mis en exergue dans sa réflexion la nécessité de bloquer l'accès aux véhicules.

Interview de Madame Priscillia Quennehen et de Monsieur Jean-Louis Jacquemard résidents de la rue des Champs

Merci d'avoir accepté de répondre à nos questions concernant la réhabilitation de la Rue des Champs. Avez-vous eu connaissance du projet de réhabilitation et des évolutions qui vont avoir lieu ?

Mme Quennehen : Oui, à travers des réunions qui ont été organisées pour les habitants, j'ai pu voir ce qui allait être fait dans la rue. J'ai assisté à deux réunions sur les trois qui ont été organisées dont la dernière à Elsa Triolet.

Quelles seront, selon vous, les principales améliorations apportées ?

Mme Quennehen : Le stationnement avant tout. Dans la rue les gens se garent vraiment n'importe comment. On a un gros problème de voitures ventouses qui réduit le nombre de places de stationnement. Donc là, avec la mise en place de plus de parkings cela ne peut qu'améliorer la situation. Ensuite les deux parcs amélioreront aussi l'espace. Un problème toutefois, la suppression du boulo-drome pour certains des résidents mais ce n'est pas grand chose.

Que pensez-vous des esquisses qui ont pu vous être présentées ?

Mme Quennehen : Je trouve que ce qui est prévu est très bien, ils ont prévu pleins d'aménagements qui vont beaucoup améliorer le quartier, pour ma part je suis très contente de ce qui va se faire, cela va apporter du changement. D'après ce que l'on a pu voir avec les plans cela sera vraiment très beau. Maintenant au niveau des habitations il n'est pas prévu de gros travaux puisque c'est du locatif et que c'est au bailleur de prendre en charge cela. Il y a des problèmes d'isolation qui sont un peu laissés de côté. De nombreuses habitations sont sujettes à des fuites quand il pleut.



Au niveau de la communication de la Ville, estimez-vous être suffisamment informée et associée à l'élaboration du projet ?

Mme Quennehen : Oui, mon avis a été pris en compte lors de ces réunions, c'est dommage que peu d'habitants se déplacent pour y assister. Par contre au niveau des stationnements abusifs, on peut les faire retirer au bout de 16 jours mais les ventouses sont là depuis bien plus longtemps. On nous a dit que deux Agents de Surveillance de la Voie Publique vont être recrutés, je pense que c'est une excellente chose car cela améliorera la situation dans toute la Ville, même si certains se plaindront cette fois-ci des contraventions.

Selon vous pourquoi peu d'habitants se déplacent lors de ces réunions ?

Mme Quennehen : Le froid avant tout. A la première réunion, il y a eu beaucoup de monde mais il faisait beau, il y avait encore les beaux jours et cela a eu lieu dans la rue des Champs. Les autres réunions ont eu lieu quand il faisait froid et la salle Elsa Triolet est plus loin, on était donc très peu nombreux. Après je ne sais pas, il faut demander à Monsieur Jacquemard par exemple (rires)...

Monsieur Jacquemard, pourquoi ne pas avoir assisté aux réunions d'informations (rires) ?

M. Jacquemard : J'ai assisté à la toute première réunion qui a eu lieu dans la rue des Champs mais pas aux suivantes.

Qu'en avez-vous pensé ?

M. Jacquemard : Je pense que cela va être bien s'ils font tout ce qu'ils ont dit. Ils ont parlé des poubelles aussi, ils ont dit qu'ils allaient faire des points de collecte, ça sera mieux. L'aménagement de l'ensemble est intéressant. Oise Habitat va également reprendre les peintures des habitations ce qui sera une bonne chose pour ne pas que les espaces extérieurs soient réhabilités et les habitations fassent délaissées à côté de tout cela.

Vous êtes donc également satisfait du projet.

M. Jacquemard : Oui j'espère juste que cela durera, qu'il n'y aura pas de dégradations après les travaux.

De quoi s'agit-il concrètement ?

Les projets et chantiers qui vous sont présentés dans cette plaquette, sont accompagnés d'une démarche de Gestion Urbaine de Proximité visant leur pérennité. Elle consiste en un ensemble d'actes contribuant au bon fonctionnement du quartier des Martinets et à l'amélioration des conditions quotidiennes de vie de ses habitants.

De nombreux partenaires locaux coordonnent ainsi leurs actions sur quatre principaux champs que sont **la gestion locative et la qualité de service rendues par les bailleurs sociaux, la propreté des immeubles et des espaces extérieurs, la tranquillité et la sécurité, les services urbains assurés par la Ville.** Pour mieux comprendre ce dont il s'agit, nous nous proposons de vous faire découvrir quelques-unes des actions développées dans ce cadre.

Les chartes d'escaliers

Le principal bailleur social de la Ville, l'OPH Oise Habitat, s'inscrit pleinement dans cette démarche de Gestion Urbaine de Proximité en procédant à la rénovation des cages d'escaliers de ses locataires. Le constat d'une dégradation rapide de ces parties communes a donné naissance au principe de la charte d'escalier qui témoigne d'un engagement mutuel entre le bailleur et ses locataires pour améliorer le cadre de vie et pérenniser les aménagements entrepris à cet effet.

Depuis 2011, s'est établi à Montataire un partenariat entre Oise Habitat et l'association Jad'Insert. Le bailleur confie dans ce cadre certains travaux à l'association qui procède, via ses chantiers d'insertion, à la rénovation de cages d'escaliers. Les locataires s'engagent quant à eux à travers une charte à respecter le travail qui a été fourni. Celui-ci est généralement reconnu de qualité par les résidents et respecté.

La toute première charte d'escalier à Montataire a été signée le 13 mai 1997 et seize ans plus tard, cette même charte est toujours respectée! Celle signée le 19 décembre 2012 a été la 32^e charte d'escalier sur la ville de Montataire. 90 % de ces chartes ont été respectées.

19 septembre 2012



Signature de deux nouvelles chartes d'escalier au 5 et 9 Cité Jules Guesde



Jean-Pierre Bosino, Maire de Montataire



Une locataire de la Cité Jules Guesde



Bernard Domart, Directeur Général de Oise Habitat

Les médiateurs au service de la tranquillité publique

Le service Citoyenneté, Prévention, Médiation intervient autour de trois axes énumérés dans l'intitulé même du service. Ces axes ont pour finalité de participer, en lien avec les partenaires locaux, au renforcement de la cohésion sociale et de la tranquillité publique.

À travers l'axe "Citoyenneté", le service se fait le relais entre les habitants et les institutions du territoire, développe auprès des Montatairiens les notions de droit et de devoir ou encore accompagne les victimes d'infractions.

L'axe "Prévention" consiste, quant à lui, à lutter contre l'absentéisme scolaire, contre la récidive à la sortie de prison (par exemple, par la mise en œuvre de solutions alternatives à l'incarcération comme les Travaux d'Intérêt Général), à établir une présence sociale lors des manifestations organisées dans la Ville, à prévenir l'isolement des personnes en difficulté.

Enfin, l'axe "Médiation" vise à réguler par la médiation sociale les conflits qui émergent inévitablement au sein d'une communauté humaine (conflits de voisinage, familiaux ou autres).

La Gestion Urbaine de Proximité ressort de l'axe "Prévention". Il s'agit notamment pour les médiateurs de contribuer à la réduction du sentiment d'insécurité en veillant au bon fonctionnement de l'éclairage public existant ou d'en signaler le manquement, et de recenser les voitures ventouses et épaves.



Le service a dernièrement été renforcé par l'arrivée de **Myriam MEHADJI**, Chargée de Mission "Citoyenneté, Prévention, Médiation", recrutée au sein de la Municipalité en novembre 2012. Son rôle sera notamment, en lien avec le Responsable Adjoint, de développer et de pérenniser le travail avec les partenaires institutionnels du Bassin Creillois et d'apporter un soutien technique et administratif au service.

La sensibilisation au tri des déchets par la CAC

La Communauté de l'Agglomération Creilloise s'inscrit également dans cette démarche au niveau de la collecte et du traitement des déchets. Elle développe de nombreuses actions de sensibilisation en partenariat notamment avec les bailleurs (diffusion d'outils de communication sur les consignes de tri auprès des locataires) et les établissements scolaires.

Jun 2012 : Intervention de Madame Evangelidis de la CAC sur le tri des déchets lors de l'opération "propreté" organisée par la Municipalité de Montataire à destination des écoles.



Mme Evangelidis, Chargée de communication sur le tri des déchets à la CAC nous présente à la suite, le déroulement de ces animations au sein des établissements scolaires :

« Les animations s'étendent sur une semaine dans toutes les classes, ce qui crée une émulation au sein de l'établissement. Une présentation de la thématique est réalisée en prenant quelques exemples évocateurs : 670 cannettes deviendront un vélo, une tonne de papier recyclé évite à 16 arbres d'être coupés...

Il est demandé au préalable aux enfants de ramener deux déchets pour jouer à la "poubelle pédagogique", ils viennent ainsi chacun leur tour déposer les déchets dans le bon bac.

Les animations se terminent par un jeu éducatif et un débat qui leur permet de poser les questions qu'ils souhaitent.

Des supports pédagogiques sont également proposés aux enseignants pour continuer le travail de sensibilisation en classe (fiches, livres), un élève "éco-citoyen" est nommé pour aider ses camarades à bien trier et les plus grands pourront s'ils le souhaitent aller visiter le centre de revalorisation des déchets à Villers Saint-Paul.

L'objectif est que les enfants assimilent les consignes du tri mais également comprennent la nécessité de ce geste environnemental dans le but de préserver les ressources naturelles ».



Projet de Maison de Santé Pluri-professionnelle à Montataire

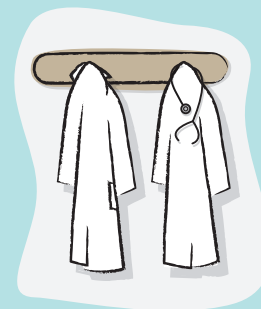
La désertification médicale est aujourd'hui un problème majeur pour de nombreux territoires et en particulier pour notre département. Le contexte de fragilisation de l'offre de soins de premier recours se fait déjà ressentir au sein de notre ville et risque de s'accroître fortement si rien n'est fait pour y remédier. La Municipalité s'engage donc dans un projet innovant : la création d'une Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) au sein du quartier des Martinets (la première du département dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville).

L'objectif est d'attirer de nouveaux professionnels dans un quartier plus fragilisé où est déjà implantée une pharmacie et d'ainsi rééquilibrer l'offre de soins entre le haut et le bas de Montataire, la plupart des professionnels en place étant installés dans le centre-ville. Un travail sera d'ailleurs mené en parallèle sur le groupe Marfan afin de ne pas déséquilibrer l'ensemble.

Cette MSP vise un recrutement facilité de nouveaux praticiens en leur permettant de mutualiser leurs moyens et en développant une articulation entre une activité libérale et une activité de type mutualiste à travers une antenne de la polyclinique de la MICE (Mutuelle Interprofessionnelle de Creil et Environs).

Pour mener à bien ce projet, la Ville va mettre à disposition un terrain situé à côté de la pharmacie et du dojo et investira dans la construction du bâtiment. La structure sera ensuite louée aux professionnels de santé. Des aides financières venant notamment du fonds européen de développement des régions, des services de l'Etat et d'autres collectivités territoriales devraient venir en soutien à l'investissement municipal.

Se sont d'ores et déjà déclarés intéressés pour intégrer la nouvelle structure, deux médecins libéraux, cinq infirmières libérales et la MICE (soit trois fauteuils dentaires). Le projet dans son fonctionnement optimal permet le recrutement à venir de cinq autres médecins, et de tout autre professionnel médical ou paramédical. La Maison de Santé devrait voir le jour à la fin de l'année 2015.



Future Maison de Santé Pluri-professionnelle



Dans le prochain numéro :

- Actualité du projet de "Coulée Verte"
- La résidentialisation Martinets / Decour
- L'Espace social Huberte d'Hoker